

## VIE LITURGIQUE ET VIE DE COMMUNAUTÉ

### I. AMOUR ET LOUANGE

**S'**INTERROGER sur le rapport de ces deux dimensions de la vie monastique : la liturgie et la vie fraternelle, c'est en réalité poser la question du rapport radical entre amour et louange, entre grâce et action de grâce, et redécouvrir leur unité essentielle dans le fait que l'amour pour Dieu et l'amour pour le prochain ne font qu'un et ne sont ensemble que le fruit en nous de l'amour gratuit de Dieu à notre endroit. « Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne saurait aimer le Dieu qu'il ne voit pas... Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère » (1 Jn 4, 20-21). Ainsi la liturgie, qui est une expression majeure de l'amour pour Dieu, n'a de vérité et d'authenticité qu'en relation étroite avec cette autre forme et cette autre preuve de notre amour pour Dieu : l'amour pour nos frères. Et celui-ci, pour ne pas devenir un mot vide de sens, consiste en une constante attention de notre part à la personne de notre prochain.

Des remarques identiques s'imposent si l'on pense à la liturgie — l'Office, la prière commune, gravitant autour du culte eucharistique — comme à un sacrifice. « C'est la miséricorde que je désire, non le sacrifice », proclamait Osée (6, 6) de la part de Dieu. Cette parole se retrouve deux fois en saint Matthieu dans la bouche de Jésus (9, 13 ; 12, 7). En fait, s'agit-il de choisir entre ces deux réalités ? Non, puisque le sacrifice du Christ est la manifestation extrême de sa miséricorde. Voilà la racine et de la liturgie et de la vie commune, mais aussi la raison de leur unité absolue, comme deux formes d'une même réalité : un unique don de soi, un renoncement et une mort, pour ressusciter à une vie nouvelle, anticipatrice du Royaume, une communion où Dieu commence déjà d'être tout en tous.

Ce à quoi s'oppose la miséricorde, par contre, c'est à la forme institutionnelle du sacrifice, si cette forme demeure un cadre vide et devient un formalisme. Or toute liturgie et toute vie fraternelle en commun nécessitent une forme institutionnelle, une règle, des rubriques, un horaire, une discipline. Le tout est de savoir si l'institution est servante et réceptacle de la miséricorde : celle qu'on reçoit de Dieu et celle — la même — qu'on se témoigne entre frères ; le tout est que la discipline spirituelle soit sans cesse promue par l'amour de Dieu et du prochain. A cette condition elle peut paraître lourde certains jours sans devenir pour autant une loi qui étouffe, un formalisme, une accoutumance. On ne vit pas sans règle, sans offices fixés, mais l'on ne vit pas avec une règle sans risquer d'en faire un but en soi.

« Offre à Dieu un sacrifice d'action de grâce, accomplis tes vœux pour le Très-Haut » (Ps 49, 14). Le parallélisme ici entre sacrifice d'action de grâce et vœux, qui est courant dans l'Ancien Testament, nous invite à comprendre les vœux monastiques — par-delà le statut juridique qu'ils ont pu recevoir — comme une manière concrète de se donner à Dieu en sacrifice d'action de grâce. Or on sait bien que ces vœux ne vont pas sans insérer celui qui les prononce dans une communauté concrète, qui est le lieu dans lequel ils seront vécus. Ainsi les vœux évoquent d'emblée une vie liturgique et une vie de solidarité fraternelle ; ils ne sont pas de notre part offrande à Dieu sans nous donner à nos frères ni sans nous donner des frères pour les vivre avec nous. Avec Dieu, et de sa part, ces frères sont les témoins de nos vœux ; avec Dieu, recevant nos vœux, ils ont l'audace de les accepter et de s'engager ainsi à notre égard pour toujours. C'est pourquoi le même psaume, quelques versets plus loin, précise que l'action de grâce qui rend gloire à Dieu ne peut être le fait que de l'homme droit, à savoir celui qui garde le commandement de l'amour du prochain et ne se contente pas d'avoir l'alliance de Dieu à la bouche tout en médissant de son frère et portant ainsi atteinte à son honneur, et à celui de Dieu en fin de compte.

La vie de la première Eglise de Jérusalem, à laquelle se sont référées les communautés religieuses — comme d'ailleurs les paroisses — tout au long de l'histoire de l'Eglise, se résume, selon le Livre des Actes des Apôtres, en une quadruple persévérance : l'attachement à l'enseignement apostolique s'y exprime indissolublement dans la solidarité de la communion fraternelle et dans la liturgie, eucharistie et

prières (Ac 2, 42). La communauté des biens, signe de cette communion fraternelle, de cette prise en charge réciproque, et la simplicité de cœur qui en est la réalisation spirituelle, s'ordonnent directement à la louange de Dieu et à cette autre forme de la louange qu'est le témoignage rendu par la communauté tout entière aux yeux de ceux du dehors (Ac 2, 44-47). Ce témoignage, pour la première communauté de Jérusalem, consistait à n'avoir qu'un cœur et qu'une âme (Ac 4, 32) et à être ainsi une proclamation vivante de l'amour du Christ. Quant à l'office liturgique de la communauté, il est en lui-même une mise en commun des personnes et de ce qui les constitue spirituellement, un accord des voix et des cœurs ; et l'on sait que la prière résultant de l'accord de plusieurs est particulièrement précieuse aux yeux du Père des cieux, et qu'elle a l'assurance d'être exaucée (Mt 18, 19).

Le salut de la personne est inséparable de son insertion dynamique dans la communauté concrète qui constitue pour elle le corps du Christ. Être sauvé, c'est aussi bien être amené, puis gardé et scellé dans l'unité. C'est pourquoi le psaume 105 nous fait prier : « Sauve-nous, Seigneur notre Dieu, rassemble-nous du milieu des nations » (v. 47). Mais le salut et le rassemblement dans l'unité ne sont pas un but en eux-mêmes ; ils visent à faire de l'homme un être liturgique avec ses frères, un être qui rapporte à Dieu sa grâce dans l'action de grâce. Et c'est à cette condition que l'homme peut se réjouir. De fait, le psaume enchaîne : « Afin de rendre grâce à ton nom, de nous féliciter en ta louange. » Le salut, et équivalamment l'unité fraternelle, sont à la louange de Dieu, et alors pour la joie de l'homme. Inversement, l'action de grâce et l'épanouissement de l'homme en elle, sont étroitement dépendantes de l'unité d'amour fraternel dans laquelle l'homme vit son salut.

Ainsi y a-t-il entre la vie liturgique et la vie en communauté, entre la louange et l'amour, une relation d'appartenance réciproque. Cette relation est absolument essentielle ; mais elle n'est pas automatique, elle ne va pas de soi, dans l'état d'imperfection qui marque encore notre vie chrétienne ici-bas. Aussi cette relation exige-t-elle de nous une vigilance inlassable, une attention spirituelle, qui aille sans cesse de l'une à l'autre de ces réalités, afin de redécouvrir leurs rapports et de leur permettre de se vivifier mutuellement. De fait, la louange implique la vie fraternelle : c'est ce qui retiendra d'abord notre réflexion ; mais aussi elle l'en-

flamme, la construit et l'exprime : nous y réfléchissons en second lieu.

## II. LA LOUANGE IMPLIQUE LA VIE FRATERNELLE

Dire que la louange implique la vie fraternelle, cela signifie que l'Office, en dépit de son éventuelle perfection technique ou esthétique, sonnerait faux s'il n'exprimait l'unisson des cœurs, ou tout au moins leur désir ardent d'être toujours mieux à l'unisson. Cela signifie aussi que l'Office perdrait son sens si cet unisson ne marquait pas, ou du moins ne tendait à marquer, tous les actes et tous les moments qui composent la vie de la communauté.

A cet égard on notera que la question des heures des offices dans la journée est importante : il semble que ces heures doivent correspondre à un rythme naturel de la vie journalière des hommes de telle communauté, pour qu'en retour les Offices soient vraiment vécus comme les pivots de la journée et comme les temps forts qui la rythment. Au contraire, si la répartition des offices est ressentie comme quelque chose d'artificiel, de gênant, il sera difficile que la prière commune ne paraisse pas se juxtaposer au reste de la vie, comme un exercice.

### *Objectivité et subjectivité.*

Le renouveau liturgique de notre temps, avec les éventuelles mises à jour qu'il exige, nous rappelle, s'il en était besoin, que la liturgie n'est pas une réalité statique, fixée une fois pour toutes. Certes, il n'est pas souhaitable qu'elle soit perpétuellement remise en question : les périodes de réformes et de recherches alternent avec des périodes de plus grande stabilité. Mais il nous semble que, de toute manière, la liturgie demeure toujours — et doit demeurer sous peine de sclérose — une création commune, une action concertée de la communauté, et donc une vie qui évolue, sinon toujours dans son expression verbale, du moins dans la manière dont telle communauté concrète l'assume, intérieurement et extérieurement.

L'objectivité de l'*opus Dei*, qui est une de ses grandes caractéristiques, ne saurait signifier une action déperson-

nalisation. Cet *opus Dei* ne saurait être objectivé au point de devenir un en-soi, plus ou moins indépendant des dispositions intérieures de ceux qui le célèbrent. De même, il serait faux de comprendre ce terme d'*opus* dans le sens trop marqué d'un devoir à accomplir, d'une charge dont on s'acquitte, sinon d'un poids et d'une peine qu'on porterait comme une pénitence.

Objectif, l'Office l'est en tant que louange gratuite, pour Dieu, et en tant que prière d'Eglise qui dépasse dans le temps et l'espace telle communauté locale ; ce qui implique de la part de celle-ci, et plus encore des personnes qui la composent, une obéissance, un dépouillement, un renoncement, afin d'entrer dans une action qui leur préexiste. Pourtant, du fait que « la gloire de Dieu c'est l'homme vivant », selon la belle parole de saint Irénée, l'objectivité d'une œuvre pour Dieu n'est pas exclusive de toute subjectivité (nous ne disons pas subjectivisme), et l'obéissance qu'elle implique n'est pas une passivité. Il est essentiel que l'Office, tout en dépassant tel homme et telle communauté, les exprime ; essentiel que, tout en transcendant les limites du temps et des lieux, il ne devienne pas étranger au temps et au lieu qui marquent forcément tel homme, telle communauté.

Mais, en ces matières, l'équilibre vrai est bien délicat : alors que beaucoup sortent à peine d'une liturgie presque dépersonnalisée à force d'être objective, l'ambiance intellectuelle et spirituelle de notre temps risque de nous précipiter vers l'autre extrême. On perçoit aujourd'hui une forte tendance à vouloir mesurer la prière à l'homme, à ramener l'expression de cette prière à ce qu'il peut immédiatement en assumer, à désirer modifier ou supprimer toute expression dans laquelle il ne se reconnaît pas d'emblée. Il y a derrière cela un souci d'authenticité, de sincérité. Mais aussi un grand risque et une tentation. Le risque de se chercher soi-même, subrepticement, et de méconnaître plus ou moins le dépassement que la vocation chrétienne exige de nous, la grandeur que Dieu veut pour nous, le désir intense qu'il a de nous voir conformes à l'image de son Fils.

C'est pourquoi aussi un équilibre est nécessaire à garder en ce qui concerne le désir souvent exprimé actuellement de simplification : la prière ne consiste certes pas à multiplier les paroles ni à s'étouffer dans les psaumes et les oraisons. Et la simplification veut tenir compte des limites de notre

attention et du souci qui nous habite d'être présents le plus possible à chaque mot que nous entendons ou prononçons. Pourtant, à la limite, l'Office pourrait être ramené à un seul verset biblique, sans même qu'on soit encore sûr de l'entendre et de le proclamer d'un cœur sincère... Et c'est ici qu'il faut rappeler un autre principe, qui doit équilibrer celui de la sincérité : l'Office doit exprimer une générosité de louange et de prière, une générosité pour Dieu. Il est juste et salutaire que la liturgie nous place dans une richesse de thèmes qui nous dépasse, et surtout qu'elle nous fasse dire des choses qui ne seraient pas montées naturellement à nos lèvres, ni d'abord à notre cœur.

Rester devant Dieu, appuyé sur une seule parole qu'on serre dans son cœur : c'est le rôle de la prière intime, non celui de la liturgie commune. Et ceci nous amène à remarquer ici encore une loi d'équilibre : on ne peut attendre de la liturgie qu'elle soit le tout de notre prière ; au contraire, la prière intime, la méditation solitaire persévérante, sont une condition pour que la liturgie puisse être généreuse, et même quelque peu prolixe, sans pour autant que notre participation y devienne plus passive et perde de sa sincérité.

#### *Une création commune et continue.*

Cet accord, toujours menacé, toujours perfectible, entre objectivité et subjectivité, dans l'Office, apparaît dépendre directement de la manière dont une communauté réalise l'équilibre vivant de son unité et des diversités légitimes de ses membres. Si l'on peut dire de l'Office qu'il est une création commune, c'est que d'abord on doit le dire de la communauté elle-même. En chaque homme il y a un besoin de créer ; et, dans la vie monastique, l'objet premier de ce besoin créateur ne peut être que la vie commune, dont l'harmonie réclame non la passivité de celui qui subit, mais un dynamisme où s'équilibrent l'initiative et le consentement volontaire de chacun.

Parler de création, à propos de la vie commune, ce n'est pas entendre que celle-ci serait un but en soi, mais c'est dire qu'elle réclame l'effort, le don de soi, le sacrifice même que consent volontiers l'homme quand il se sent engagé dans un travail créateur, quand il s'intéresse et prend goût à ce qu'il fait. La communauté n'est pas simplement un cadre de vie, plus ou moins indépendant de ceux qui la composent. Elle est à faire, elle se tisse et se façonne, comme un travail

d'un intérêt très particulier, au sein duquel l'homme trouve son épanouissement en se quittant lui-même et en s'ouvrant aux autres. Compter en tout les uns avec les autres, fortifier avec patience une unité qui ne soit pas réduction au plus petit commun dénominateur mais plénitude des dons de chacun et communion des personnes dans leurs diversités, accepter avec le réalisme de la foi et de l'espérance les limites des uns et des autres, et discerner la grâce indispensable que constitue la fonction de l'autorité pour la communauté : n'est-ce pas là une création commune, une construction jamais achevée où s'exprime le dynamisme de l'amour fraternel et à laquelle concourent les forces vives de chaque frère ?

### *Office et hospitalité.*

Il faut ajouter qu'une communauté ne se construit pas comme une forteresse, fermée sur elle-même. Sans le chercher trop précisément, elle doit être un signe pour ceux du dehors, une parabole de la vie fraternelle, une parole de grâce. Cela implique l'hospitalité sous toutes sortes de formes, et en même temps un dialogue avec ceux de l'extérieur dans lequel la communauté accepte d'être mise en question, non certes dans ce qui la constitue essentiellement, mais dans la manière dont elle vit cet essentiel. Il y a en outre une profonde complémentarité entre la vie monastique et la vie des chrétiens engagés dans le mariage et dans la vie séculière. On la discerne peut-être mieux de nos jours, et il s'agit de lui trouver des expressions appropriées.

Tout ceci nous persuade mieux encore du fait que la communauté est une création vivante dans laquelle ceux du dehors aussi ont quelque chose à apporter. Et voici que du même coup apparaissent de nouvelles exigences quant à l'expression liturgique. Des exigences complexes, un rapport particulièrement délicat à réaliser entre l'objectivité et la subjectivité, au sein de la prière de l'Office. De fait, celui-ci, sans cesser d'exprimer la vocation particulière de la communauté monastique, ne doit-il pas aussi se montrer hospitalier, accueillant à l'égard de ceux qui ne sont pas moines, de manière à exprimer leur prière à eux aussi, et, plus encore, de manière à les entraîner dans l'Office ? Pratiquement le problème n'est pas simple à résoudre. Mais peut-on nier qu'il se pose, d'une manière ou d'une autre, à toute communauté ?

Avant d'être technique, le problème est théologique : la vocation cénobitique, dans ce qu'elle a de spécifique, peut-elle encore se définir par opposition à l'état de vie du laïc marié ? Ou au contraire, si le laïc et le mariage constituent aussi une vocation évangélique, ne faut-il pas reconnaître que la spécificité de ces vocations ne peut se définir que dans une réciprocité, chacune mettant en relief d'une manière significative un accent de l'Évangile ? Autrement dit, on ne vivra la mise à part monastique ni comme un orgueil ni comme un regret, d'une manière honteuse, à une condition : que cette mise à part soit un signe pour les autres — et donc un signe déchiffrable — mais aussi un signe qui se sache incomplet et dans la nécessité d'être complété par le signe du laïc et du mariage.

Au plan liturgique, cela implique que l'Office demeure la prière de la communauté tout en devenant aussi la prière de toute l'assemblée. Ceci n'est pas affaire de bonne volonté mais relève de la vérité des choses. En effet, l'Office, tout en exprimant légitimement telle communauté et l'accent propre de sa vocation, se veut prière de l'Église, c'est-à-dire, selon les caractéristiques proposées par Dom G. Lafont, célébration du mystère du Christ dans son déploiement temporel, et ceci dans les paroles mêmes de l'Écriture. Prière de l'Église : en conséquence, même si de fait l'Office est d'abord une prière portée par telle communauté à laquelle s'adjoignent des hôtes, plus fondamentalement il est exercice du sacerdoce du Christ et de l'Église, sacerdoce dont le baptême rend participant<sup>1</sup>. Eu égard à leur baptême, les hôtes de la communauté ne sont donc pas des invités à sa liturgie ; si cette liturgie est prière de l'Église, ils y sont participants à part entière et de droit divin, si l'on ose dire.

La mise en œuvre de cette exigence dépend en partie du rapport de nombre entre la communauté et les hôtes. Dans certains cas on peut être amené à inviter les laïcs à intervenir très directement dans l'action par une lecture, une oraison, la mention des intentions de prière, etc. De toute manière, on ne peut exiger que le premier venu puisse d'emblée entrer dans toutes les formes du chant ; mais il est nécessaire qu'il puisse accéder facilement à certaines formes (antiennes, répons) et qu'il y soit invité. Cela implique que les hôtes ne soient pas parqués quelque part ni condamnés à rester passifs.

1. Cf. G. LAFONT, *Liturgie et ministères dans les communautés baptismales*, dans *Paroisse et liturgie*, 1967, n° 8, pp. 764-785.

*Dépassement des oppositions.*

Il se trouve — tellement l'Office est une dimension capitale de la vie commune — que la création commune qu'il constitue est souvent celle qui met le plus à l'épreuve l'harmonie de la communauté et l'action commune qu'elle représente elle-même. C'est que l'Office tel qu'elle le célèbre révèle bel et bien, qu'on le veuille ou non, cette communauté dans ce qu'elle a de vivant, mais aussi d'encore et toujours inachevé. Ceci est vrai de toute manière, mais tout particulièrement en période d'aggiornamento liturgique. C'est alors, puisque peu de choses touchent autant que l'Office au cœur même de la communauté, oui c'est alors que l'unisson spirituel de la liturgie apparaît le plus directement dépendant d'une victoire de la communauté sur les oppositions qui peuvent se manifester en elle. Et cette victoire, ce dépassement, on ne peut les attendre que du dynamisme spirituel de la communauté et du degré de profondeur auquel elle vit sa fonction liturgique, sa vocation à veiller dans la prière.

Il s'agit de dépasser tout d'abord les oppositions de caractères de ceux pour qui le moindre changement paraît une infidélité et de ceux pour qui le changement est un bien en soi ou pour qui la mise en question devient une sorte de vertige. Il s'agit, à partir du support mutuel, et à travers le dialogue, de se mettre ensemble en recherche, les yeux fixés sur l'essentiel, en fuyant les contestations inutiles. Ceci nécessite un esprit de pauvreté, pour acquérir le sens du relatif et surtout du provisoire, et vivre la patience comme une intelligence du temps et des délais que réclame tout mûrissement. Tout ceci implique un discernement difficile, incombant d'abord à celui qui porte la charge de l'autorité et postulant l'humilité de tous. En fin de compte il importe que la question de la forme de l'Office ne prenne pas une importance telle qu'elle finisse par primer, ou même mettre en danger, les dispositions intérieures de ceux qui célèbrent cet Office. La joie, la ferveur, l'attention spirituelle, impossibles hors d'une charité fraternelle vivante, ont une importance primordiale pour l'Office : c'est d'elles que vont dépendre la réussite de l'aggiornamento des formes liturgiques et l'authenticité spirituelle de l'Office, c'est-à-dire l'adéquation, dans la liturgie, de la forme et du fond, des paroles et du souffle avec lequel la communauté les dit ou les chante.

La paix avec Dieu implique la paix entre frères. La liturgie, expression majeure de cette paix et conditionnée par elle, nécessite donc que la communauté se construise dans la paix, et, en particulier, qu'elle s'engage paisiblement dans cette création commune qu'est l'Office. On peut notamment signaler ici l'erreur spirituelle et le mal qu'il y a à critiquer l'Office au moment où on en sort. Si pauvre soit-elle, la liturgie demeure toujours l'œuvre de Dieu ; et c'est de cela d'abord qu'il convient de se souvenir quand on vient de s'y livrer. C'est d'ailleurs cela aussi qu'il convient d'avoir présent à l'esprit quand, au moment opportun, on fait part de ses remarques à ses frères. Sinon on bouleverse l'ordre des valeurs et on compromet la paix de l'Office.

Ces quelques remarques, qui ne se prétendent nullement exhaustives, voulaient illustrer cette vérité de la Révélation, à savoir que la louange de Dieu n'existe qu'à partir de la charité fraternelle ; l'Office, en tant qu'œuvre vivante et création commune, postule que la communauté qui le célèbre se considère elle-même comme une création commune dans l'amour. Mais il serait partiel et faux de ne voir que ce que la liturgie exige. Car, en tant que rencontre de la communauté avec Dieu et passage de la communauté dans la vie trinitaire, la liturgie suscite et promet ce qu'elle exige : l'unisson des cœurs, la vie fraternelle. C'est ce qu'il nous faut évoquer maintenant.

### III. LA LOUANGE CONSTRUIT LA VIE FRATERNELLE

La louange construit la vie fraternelle parce qu'elle exprime ce qui en fait le mystère : la vie fraternelle se reçoit du Christ par l'Esprit, l'unité n'est pas le résultat de concessions mutuelles (ou sinon très secondairement) mais d'une insertion commune dans la vie même de Dieu ; et la vie chrétienne — monastique en particulier — n'a de sens que comme une offrande à Dieu. Voilà pourquoi l'Office est le meilleur signe de la communauté monastique, le moment et l'acte où elle apparaît le mieux dans ce qui la constitue essentiellement.

Or, du fait que ce que nous avons à vivre entre nous, nous le recevons de Dieu, l'Office contribue plus que toute autre fonction de la communauté à la façonner en Dieu. La gratuité de la louange résulte de la gratuité préalable de la miséricorde de Dieu à l'égard de chaque chrétien. Aussi,

pour ce dernier, est-ce la considération de cette miséricorde, dans l'histoire du salut et de sa propre vie, qui active sa ferveur, fonde son action de grâce. Et parce que la miséricorde est une dans son dynamisme, la vie dans la miséricorde de Dieu aspire instamment à se répercuter dans les rapports fraternels par le pardon mutuel, les égards réciproques, la patience. L'amour fraternel se réalise d'abord dans un regard de foi qui se concentre sur les aspects positifs du prochain et situe ce dernier dans la lumière du Christ, d'une manière dynamique. Mais où notre regard apprendra-t-il cette transfiguration sinon dans la contemplation du Christ, en particulier dans cette présence au Christ que constitue la liturgie ?

Le même verbe « bénir » signifie, à l'égard de Dieu, le louer et, à l'égard du prochain, en dire du bien, avoir à son endroit un préjugé favorable. C'est dire qu'ici aussi la liturgie, en tant que bénédiction du nom de Dieu, est école de bénédiction à l'égard des frères.

Dans un sens analogue la liturgie permet de faire l'expérience de la gratuité, porteuse de joie. La louange et la communion avec le Christ supposent que nous nous quittons nous-mêmes et que, dans cette mesure-là, nous goûtons par avance la joie parfaite, qui est don. C'est ainsi que nous pouvons apprendre concrètement dans la liturgie ce qui est vrai aussi, et essentiel, pour la vie fraternelle : à savoir que la joie se trouve dans la gratuité d'un amour qui se donne sans attendre ni gratitude ni bienveillance, d'un amour qui ne prétend pas être payé de retour. Dans l'émerveillement et la reconnaissance face à la libéralité de Dieu — ce qu'exprime l'Office à sa manière — il nous est donné d'être entraînés à la générosité de l'amour.

La place de choix qu'occupe l'Office dans la vie de la communauté marque celle-ci dans son édification spirituelle. N'est-ce pas capital pour elle d'être ramenée sans cesse à nouveau à l'essentiel de sa vie, d'être polarisée sur le Christ et, pour commencer, d'être visiblement rassemblée dans une attitude commune ? Certes, l'Office est pour Dieu, gratuitement. Mais on peut être bien sûr que Dieu ne laisse pas cette prière, dans la mesure même de sa gratuité, sans fruit de charité pour la communauté. Combien sont relativisées les différences, les difficultés de caractères, les éventuels désaccords, quand les frères se retrouvent non pour se faire face, mais pour faire ensemble face à Dieu ! Retour constant à l'essentiel, l'Office ne doit-il pas être source et

chemin de simplicité, cette simplicité qui, dans la vie fraternelle, signifie transparence et refus des masques, des manœuvres, des recherches d'influence ?

On peut aussi noter que les trois vœux, d'une importance évidemment majeure pour la solidarité d'une communauté, sont comme rechargés de sens par la liturgie. Le don de soi qu'ils veulent manifester, c'est l'Office pour une très large part qui l'exprime au long des jours. C'est lui aussi, par ailleurs, qui rappelle à la pureté de cœur que doit être la chasteté son mobile le plus puissant : la soif de voir Dieu. C'est lui qui, face à la majesté de Dieu, nous fait reprendre conscience de notre pauvreté radicale. C'est lui encore qui, en donnant à l'unité de la communauté sa vraie destination, rappelle du même coup le sens de l'autorité et de l'obéissance et leur vrai climat.

Après avoir remarqué ci-dessus que la liturgie d'une communauté est vivante dans la mesure où celle-ci est une création commune, il faut dire que non seulement cette création perdrait son sens mais serait assurée de tomber en ruine si elle devenait son propre but, son propre centre. L'amour d'une communauté, comme l'amour d'une personne, n'existe qu'extraverti, exprimé : manifestation majeure — avec l'hospitalité sous toutes ses formes — de cette expression, la liturgie permet à l'amour fraternel d'exister et l'appelle résolument à grandir comme une célébration de l'amour de Dieu.

Il faut dire ici la grâce immense de la régularité de l'Office à travers laquelle un mûrissement, peut-être imperceptible, de l'amour du Christ en nous devient possible ; ce rythme imprimé par la prière à la journée monastique, ce peut être une ascèse, mais c'est d'abord une bénédiction, et un privilège qui doit nous rendre humbles à l'égard des chrétiens dont la vocation est différente et dont la vie séculière rend la prière souvent si difficile. Si la régularité de l'Office est une grâce, l'assurance que tous les frères, sauf cas de force majeure, seront présents à l'Office en est une autre, non moins grande, et qui elle aussi est un des privilèges des moines, par rapport à la grande majorité des paroisses, en notre temps. Cette assurance de pouvoir compter toujours sur la présence les uns des autres constitue une force et donne une liberté intérieure en vue de la louange ; c'est là une manière de s'entraîner mutuellement à la prière.

Nous avons noté déjà que la présence des hôtes à l'Office de la communauté pose un problème complexe d'hospitalité

liturgique. Mais il faut dire aussi l'appui qu'ils sont pour cette prière, si on les aide à y participer. En attendant de la communauté monastique qu'elle les entraîne et les renouvelle dans la prière, les hôtes du même coup renouvellent la communauté dans sa vocation liturgique, l'assurent dans la conscience de l'importance de l'Office et du sérieux joyeux qu'elle doit légitimement et nécessairement apporter à sa célébration.

Office, liturgie : nous avons utilisé ces termes dans un sens large, celui d'une prière commune. Mais il convient de ne jamais oublier que la liturgie par excellence, c'est l'eucharistie, centre de référence de tout Office, de toute prière. Or l'eucharistie n'est-elle pas, en tant que participation commune au sacrifice du Christ et communion sacramentelle de tous à son corps et à son sang, le moment et le lieu capitaux où la communauté fraternelle se trouve construite dans le Christ et par le Christ pour devenir son corps en tel endroit donné, et pour croître dans l'unisson d'un seul cœur et d'une seule âme ? C'est donc à partir de ce mystère indicible qu'il faut considérer l'Office, au sens large, comme une source mystérieuse, mais concrète et combien puissante, d'énergie spirituelle, comme un acte du Saint-Esprit créateur d'unité, comme une concentration et une récapitulation de la communauté dans le Christ.

Certes, rien de tout cela ne s'opère comme magiquement, sans qu'on y soit attentif. Nous l'avons vu en réfléchissant à l'exigence sans limite d'unité et d'amour fraternel que réclame l'Office pour être authentique. Mais nous pouvons être assurés que la grâce d'unité et d'unanimité dont la liturgie est porteuse est à la mesure de cette exigence. Et si l'Office peut facilement devenir, notamment en période de mise à jour de sa forme, l'objet de la plus grande épreuve pour la paix d'une communauté, il est aussi et toujours le moyen majeur par lequel Dieu offre sa paix à cette communauté. Dans la mesure où celle-ci, et chacun de ses membres, accepte de ne pas se chercher soi-même mais de ne désirer servir que la gloire de Dieu dans la louange la plus gratuite et la plus unanime possible, alors, comme par surcroît, ce service devient le moyen privilégié par lequel la communauté se construit dans l'amour et s'épanouit dans la joie.

*Taizé.*

Pierre-Yves EMERY.